

## Bientôt des huissiers de justice libéraux en Bulgarie

En mai 2005, la loi créant les huissiers de justice libéraux a été votée en Bulgarie

### La genèse d'une parfaite coopération avec l'UIHJ

Tout a commencé en novembre 2001. Un séminaire avait été organisé par le Conseil de l'Europe à Sofia sur le thème du renforcement de l'exécution des décisions de justice en Bulgarie. Y participait notre confrère Mathieu Chardon, expert au Conseil de l'Europe et aujourd'hui membre du Comité de l'UIHJ.

Mais c'est à l'occasion du séminaire organisé par le Conseil de l'Europe à Varna en septembre 2002 sur le thème du rôle, de l'organisation, du statut et de la formation des huissiers de justice, que l'idée de la mise en place d'une profession libérale en Bulgarie a été lancée. A ce colloque participaient notamment nos confrères Mathieu Chardon et John Marston, également expert au Conseil de l'Europe. Des contacts ayant été pris, l'UIHJ, en la personne de Leo Netten, 1er vice-président et Mathieu Chardon, a été invitée à participer à la Conférence des juges de l'exécution qui s'est tenue à Sofia en juin 2002. Un colloque organisé par l'UIHJ et mis en place par Mathieu Chardon s'est ensuite déroulé

en novembre 2003 à Sofia, avec pour thème « le nouveau visage de l'huissier de justice en Europe ». A cette conférence, il a été beaucoup question de l'huissier de justice libéral et de l'adhésion de la Bulgarie à l'UIHJ, adhésion qui s'est concrétisée lors de conseil permanent de cette même année.

### Le modèle néerlandais

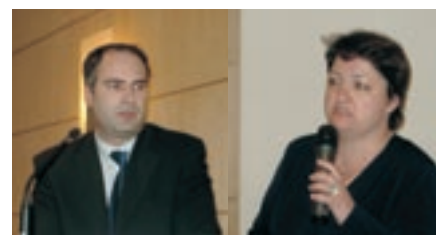
Parallèlement, avec l'aide de nos confrères néerlandais, en particulier Leo Netten et Jos Uitdehaag, membre du Comité de l'UIHJ, nos amis bulgares se sont intéressés de très près à la profession telle qu'elle existe aux Pays-bas. C'est finalement le modèle néerlandais qui a été retenu pour servir de base à la réforme de la profession, laquelle a été coordonnée par l'organisation américaine USAID, dans le cadre d'un projet de l'Union européenne.

Et c'est au cours du Conseil permanent de mai 2005 à Lisbonne (Portugal) que la nouvelle est annoncée, sous les acclamations de chacun, par Georgi Dichev, président de l'Union bulgare des juges de l'exécution, et par Anelia Kotzeva, senior expert au département de l'intégration judiciaire

européenne au ministère de la Justice de Bulgarie : la loi créant les huissiers de justice libéraux en Bulgarie vient d'être votée et nos confrères verront le jour à partir de 2006.

On ne peut qu'être admiratif du travail accompli notamment par Georgi Dichev et Anelia Kotzeva devant de tels résultats obtenus en finalement si peu de temps.

L'UIHJ Magazine souhaite la bienvenue à nos futurs nouveaux confrères - et donc nouveaux lecteurs - et leur souhaite à l'avance un long et fructueux exercice.



*Georgi Dichev, président de la Chambre des huissiers de justice de Bulgarie  
— President of the National chamber of Judicial Officers of Bulgaria*

*Anelia Kotzeva, Senior expert au Département de l'intégration judiciaire européenne au ministère de la Justice de Bulgarie  
— Senior expert of the European Legal Integration Directorate of the Ministry of Justice of Bulgaria*

## Soon Bulgaria to have liberal Judicial Officers

In May 2005, an Act creating the liberal profession of Judicial Officers in Bulgaria, was passed

### The genesis of a perfect co-operation with UIHJ

It all started in November 2001. A seminar had been organised by the Council of Europe in Sofia. The theme was the reinforcement of Court decisions in Bulgaria. Our colleague Mathieu Chardon, expert at the Council of Europe and now member of the Committee of UIHJ, took part in this event.

But it was during another Council of Europe seminar, held in Varna in September 2002 on the role, organisation, status and training of bailiffs, that the idea of implementation of a liberal profession in Bulgaria was launched. Mathieu Chardon and our colleague John Marston, also a Council of Europe expert.

Contacts had been made. UIHJ, represented by its 1st vice-president, Leo Netten, and Mathieu Chardon, were invited to participate at the Conference of the Enforcement judges in Sofia in June 2002. A semi-

nar organised by UIHJ and put together by Mathieu Chardon was then held in Sofia in November 2003. The theme was: "The new face of the European Judicial Officer". Of course, private Judicial Officers were at the centre of the debates. The adhesion of Bulgaria at UIHJ was also prepared and the adhesion was finalised during the Permanent council in Paris the same year.

### The Dutch model

At the same time, with the help of our Dutch colleagues, in particular Leo Netten and Jos Uitdehaag, member of the Committee of UIHJ, our Bulgarian friends showed interest in the profession as it exists in the Netherlands. Eventually, the Dutch model prevailed for Bulgaria and the operation was coordinated by the American organisation USAID, as a part of an EU project.

It was during the Permanent council in Lisbon

(Portugal) in May 2005 that the news was broken: Georgi Dichev, president of the Union of Enforcement judges and Anelia Kotzeva, Senior expert of the European Legal Integration Directorate of the Ministry of Justice of Bulgaria, announced under the cheering of all participants the passing of the Act creating the liberal profession of Judicial Officers in Bulgaria. Our colleagues should start working from 2006.

You can only admire the great work done by Georgi Dichev and Anelia Kotzeva, specially when you consider the results accomplished in so little time. UIHJ Magazine already welcomes our future Bulgarian colleagues — and new readers — and wishes them a long and fruitful practise.